

DIVISIONS RELIGIEUSES

(XIXe-XXe siècles)

Avec la Constitution civile du clergé, en 1790, une nouvelle division des circonscriptions ecclésiastiques est établie : un évêché pour un département, regroupés en arrondissement ecclésiastiques (83 départements, 76 évêchés et 10 évêchés métropolitains). Une nouvelle distribution des diocèses est décidée avec le Concordat de 1801 : dix archevêchés et cinquante évêchés sont établis. Cette division religieuse reste en vigueur jusqu'en 1905, avec quelques modifications (évêchés supprimés ou rétablis). La départementalisation est plus forte au XXe siècle, mais l'Église est plus libre de choisir ses propres centralités. La région parisienne est découpée en 1964, conduisant à un réajustement diocésain, se calquant sur les nouveaux départements.



Divisions religieuses de l'Ancien Régime

Atlas de la Révolution française (vol. 9) : Religion,
Serge BONIN, Claude LANGLOIS, Paris, 1996



Nouvelle distribution des diocèses après la Révolution française

Atlas de l'histoire de France (vol. 2), Jean BOUTIER,
Paris, 2006

Circonscriptions ecclésiastiques au XIXe siècle

Province ecclésiastique – archevêché	Évêché
Aix	Aix-Arles-Embrun, Ajaccio, Digne, Fréjus-Toulon, Gap, Marseille, Nice (dépendant de la province ecclésiastique de Gênes jusqu'en 1860)
Albi	Albi, Cahors, Mende, Perpignan, Rodez
Alger	Alger, Constantine-Hippone, Oran (1866)
Auch	Auch, Aire-Dax, Bayonne, Tarbes
Avignon	Avignon, Montpellier, Nîmes, Valence, Viviers
Besançon	Besançon, Belley, Nancy-Toul, Saint-Dié, Verdun
Bordeaux	Bordeaux, Agen, Angoulême, La Rochelle-Sainte, Luçon, Périgueux-Sarlat, Poitiers
Bourges	Bourges, Clermont, Le Puy, Limoges, Saint-Flour, Tulle
Cambrai	Cambrai, Arras-Boulogne-Saint-Omer
Chambéry	Chambéry, Annecy, Saint-Jean-de-Maurienne, Tarentaise
Lyon	Lyon-Vienne, Autun-Chalons-Mâcon, Dijon, Grenoble, Langres, Saint-Claude
Paris	Paris, Blois, Chartres, Meaux, Orléans, Versailles (1802)
Reims	Reims, Amiens, Beauvais-Noyon-Senlis, Châlons-sur-Marne, Soissons-Laon
Rennes	Rennes, Quimper-Léon, Saint-Brieuc-Tréguier, Vannes
Rouen	Rouen, Bayeux-Lisieux, Coutances-Avranches, Évreux, Séez
Sens	Sens-Auxerre, Moulins (1822), Nevers, Troyes
Toulouse	Toulouse-Narbonne, Carcassonne, Montauban, Pamiers
Tours	Tours, Angers, Laval (1855), Le Mans, Nantes

NB : Les évêchés de Metz et Strasbourg, concordataires, relèvent directement du Saint-Siège, ainsi que les évêchés de Basse-Terre (Guadeloupe, 1850), Saint-Denis (Réunion, 1850) et Saint-Pierre et Fort-de-France (Martinique, 1850)

Principales modifications au XXe siècle :

- Création de l'évêché de Lille, en 1913, rattaché à la province ecclésiastique de Cambrai
- Marseille est érigé en archidiocèse à partir de 1948
- Découpage de la région parisienne en 1964 : création des évêchés de Créteil, Évry, Nanterre, Pontoise et Saint-Denis
- Incorporation des diocèses de Maurienne et Tarentaise à Chambéry, en 1966
- Création des diocèses du Havre (1975) et de Belfort-Montbéliard (1979)

En 1950, la France compte 21 archevêchés et 74 évêchés (dont 5 évêchés coloniaux).



France ecclésiastique au XXe siècle



Départements français au XXe siècle

Manuel historique de la France, tome second : Les divisions religieuses et administratives de la France,
Albert MIROT, Paris 1950